

Image not found or type unknown



## Pose CP agent travaillant à 50 % de nuit soit 6 nuits par mois

Par **SYNDICAT**, le 11/07/2023 à 10:37

je travaille 6 nuits par mois

je n'ai pas de roulemnt fixe

je n'ai pas de cycle de travail

en mai j'ai posé un férié le 8 mai puis 4 CP sur 4 nuits programmées au planning , la Direction m'a retirée 19 CP

JE N'AI PAS COMPRIS

est ce légal ?